



Conduite forcée : chambre de mise en charge et conduite, depuis la centrale.

IVR43_20122502150NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation